CONFÉRENCE INVITÉE

EVOLUTION DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ AU TRAVAIL : LE RÔLE DU DIALOGUE SOCIAL ET DES TRAVAUX D'ÉVALUATION EXTERNE

Dominique GIORGI
Vice-Président du Conseil d'Orientation des Conditions de Travail – Paris

La prévention en Santé au travail constitue aujourd'hui une priorité, non seulement pour répondre aux objectifs classiques de baisse de la sinistralité, mais aussi plus largement pour relever les défis contemporains, vieillissement au travail, changement climatique, évolutions technologiques des conditions de travail et exigences légitimes des travailleurs.

La politique de santé au travail qui résulte de normes légales et réglementaires est aussi le fruit de réflexions et travaux menés en amont entre pouvoirs publics et partenaires sociaux, à différents niveaux, notamment au Comité national de prévention et de Santé au travail (CNPST) et dans les Comités régionaux de prévention et de Santé au travail (CRPST).

Par ailleurs, des travaux d'évaluation externe permettent souvent d'éclairer le débat et de proposer des solutions. L'intervention permettra d'éclairer sous ce double jour, les évolutions des dix dernières années, et notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la loi du 2 août 2021.